

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE VILLE DE LORRAINE TENUE LE 13 DÉCEMBRE 2022 À 19 H 30, AU CENTRE CULTUREL LAURENT G. BELLEY DUE AUX MESURES LIÉES À LA COVID-19

SONT PRÉSENTS :

Siège no 1 - Mme Martine Guilbault, conseillère
Siège no 2 - M. Pierre Barrette, conseiller
Siège no 3 - Mme Diane Desjardins Lavallée, conseillère
Siège no 5 - Mme Lyne Rémillard, conseillère
Siège no 6 - M. Patrick Archambault, conseiller

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Jean Comtois.

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTES :

Mme Stéphanie Bélisle, directrice générale
M. Sylvain Allard, directeur général adjoint
Mme Julie Dufour, directrice du Service des finances et trésorière
Mme Annie Carbonneau, directrice-adjointe au Service des finances et trésorerie
Mme Josée Bergeron, conseillère en communication au Service des communications et des relations citoyennes
Me Annie Chagnon, directrice des Services juridiques et greffière

EST ABSENT :

Siège no 4 - M. Jocelyn Proulx, conseiller

1.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

L'avis de convocation de cette séance extraordinaire a été transmis conformément aux articles 323 et suivants de la *Loi sur les cités et villes*. Tous les membres du conseil présents à cette séance extraordinaire renoncent à l'avis de convocation de cette séance conformément à l'article 325 de la *Loi sur les cités et villes*.

Monsieur le maire constate le quorum et déclare la séance ouverte, il est 19 h 30.

MOT D'OUVERTURE DU MAIRE JEAN COMTOIS

Tout d'abord, j'aimerais souligner que 2022 a signalé la reprise de nos activités dans leur format habituel, après deux ans de pandémie. Il s'agit aussi d'une année pendant laquelle nous avons accueilli plusieurs nouveaux employés. Les derniers mois ont amené de nouveaux défis et beaucoup de positif!

C'était en plus la première année suivant l'élaboration de notre planification stratégique Vision 2030, fruit des consultations publiques réalisées auprès des Lorrains en 2021. Nous avons d'ailleurs priorisé les éléments que la majorité des Lorrains ont jugé essentiels à leur qualité de vie : préserver la quiétude et la tranquillité de notre milieu de vie; valoriser et préserver l'environnement et la nature ainsi que favoriser l'esthétisme et la sécurité du territoire.

Ce sont également ces grands pôles qui ont orienté nos objectifs et nos projets pour 2023. Pour une ville à votre image, qui répond à vos besoins, la mobilisation de la population et le développement de l'implication citoyenne seront également au cœur de nos actions.

Les membres de la commission des finances et ceux de l'administration municipale ont travaillé conjointement pour préparer un budget équilibré adapté aux défis et aux besoins des Lorrains. Malgré l'augmentation du coût de la vie, la vitalité du marché immobilier a permis, cette année encore, de dégager un excédent financier. Notre budget équilibré respecte le cadre budgétaire de la Ville et la capacité à payer des contribuables.

LES GRANDES RÉALISATIONS DE L'ANNÉE 2022

- *Nous avons finalisé la phase 2 des travaux de stabilisation aux abords du ruisseau Dominique-Juteau, qui consistait à :
 - remplacer les passerelles de bois dans les sentiers des Méandres et des Érables;*

- *aider la nature à reprendre ses droits dans la zone où ont eu lieu des travaux d'enrochement, grâce à de l'hydroensemencement et à la plantation de plus de 16 500 arbres et arbustes.*
- *De nouvelles mesures d'apaisement de la circulation sur le chemin d'Aigremont par l'ajout d'une voie réservée aux piétons et aux cyclistes.*
- *L'aménagement d'une zone de rencontre neutre près du poste de police satellite pour favoriser les échanges sécuritaires entre personnes.*
- *Réalisé de travaux de bouclage de conduites d'eau potable sur la rue de Belfort et dans le parc Morhange afin de permettre une meilleure circulation de l'eau dans le réseau. Reconfiguré du sentier du parc pour assurer une plus grande sécurité des enfants et des cyclistes.*
- *Posé la dernière couche de pavage sur la rue d'Épinal et procédé au pavage de sentiers aux parcs des Sapins et Lorraine.*
- *Débuté des travaux d'infrastructures pour la phase 2 du projet résidentiel Le Domaine des Châteaux de Brisach.*
- *L'installation de structures d'exposition permanentes aux parcs Lorraine et des Chênes.*
- *L'installation de deux stèles d'affichage électroniques à messages variables au nord et au sud de l'autoroute 640.*
- *Obtenu une évaluation « 5 étoiles » dans le cadre du Programme d'excellence en gestion des matières résiduelles GMR Pro.*
- *Augmenté le plafond budgétaire annuel de notre programme de subventions à 14 000 \$.*
- *Installé 16 hôtels à insectes et 15 abris à papillons dans 15 parcs de la municipalité.*
- *La promotion de la mobilité urbaine grâce au déneigement des sentiers du parc Lorraine.*
- *Le lancement d'une course d'orientation pour découvrir nos parcs et nos sentiers avec Azimut Laurentides.*

FAITS SAILLANTS DU BUDGET 2023

- *Augmentation du taux combiné de 3,9 % et augmentation de la tarification des services.*
- *Impact sur le compte de taxes de 196 \$/résidence (calculé à partir de la valeur moyenne d'une propriété lorraine, soit 472 859 \$).*
- *Budget équilibré de 18 697 948 \$, une variation de 6,8 % par rapport à l'exercice financier de 2022.*
- *Investissements prévus au programme triennal d'immobilisations pour 2023 de 8 240 000 \$.*

2.

2022-12-260

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est **PROPOSÉ** par madame la conseillère Martine Guilbault
APPUYÉ par monsieur le conseiller Pierre Barrette
 et **RÉSOLU** à l'unanimité,

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

3.

2022-12-261

ADOPTION – Prévisions budgétaires pour l'année 2023

Il est **PROPOSÉ** par madame la conseillère Lyne Rémillard
APPUYÉ par monsieur le conseiller Patrick Archambault
 et **RÉSOLU** à l'unanimité,

QUE le budget des activités financières de l'année 2023 tel qu'établi par le conseil municipal soit et est adopté au montant de dépenses de 18 697 948 \$ et au montant total équivalent de revenus de 18 697 948 \$;

QU'en conformité avec les dispositions de l'article 474 de la *Loi sur les cités et villes*, la trésorerie de la Ville de Lorraine soit et est autorisée à produire au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation ledit budget 2023.

4.
2022-12-262

ADOPTION – Programme triennal d’immobilisations pour les années 2023, 2024 et 2025

Il est **PROPOSÉ** par madame la conseillère Diane Desjardins Lavallée
APPUYÉ par madame la conseillère Martine Guilbault
et **RÉSOLU** à l’unanimité,

QUE le programme des dépenses d’immobilisations pour les années 2023, 2024 et 2025, tel qu’établi par le conseil municipal et prévoyant des dépenses de l’ordre de :

Montant	Année
8 240 000 \$	2023
5 495 000 \$	2024
11 635 000 \$	2025
25 370 000 \$	Total

Soit et est adopté par le conseil municipal, le tout conformément aux documents complétés sur les formules officielles du ministère des Affaires municipales et de l’Habitation.

5. **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Les membres du conseil répondent aux questions du public exclusivement en lien avec le budget ou le PTI.

6.
2022-12-263

LEVÉE DE LA SÉANCE

L’ordre du jour étant épuisé,

EN CONSÉQUENCE,

Il est **PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Pierre Barrette
APPUYÉ par madame la conseillère Lyne Rémillard
et **RÉSOLU** à l’unanimité,

QUE la séance soit levée à 20 h 18.

Monsieur JEAN COMTOIS
Maire

Me ANNIE CHAGNON
Greffière